

**PROGRAMME DE VEILLE 2019 DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE  
SUR LES SOCIÉTÉS DU SBF 120**

**ALERTE N° 80 CONCERNANT TECHNICOLOR**

Cette analyse est plus particulièrement destinée aux responsables « exercice des droits de vote » et/ou aux correspondants « gouvernement d'entreprise » de l'AFG.

*L'AFG publie depuis 1998 un code de gouvernement d'entreprise, « Recommandations de l'AFG sur le gouvernement d'entreprise » (dernière mise à jour en 2019) et alerte, dans le cadre de son programme de veille, sur les résolutions des assemblées générales des sociétés du SBF 120 contraires à ce code de gouvernement d'entreprise. Ces analyses ne constituent en aucune manière des conseils en vote. Nous vous rappelons par ailleurs que la loi de sécurité financière du 1er août 2003 rend obligatoire l'exercice des droits de vote attachés aux titres figurant à l'actif des OPC et demande aux sociétés de gestion d'indiquer les motifs pour lesquels elles ne les auraient pas exercés.*

✂

## TECHNICOLOR

**DATE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : 14 JUIN 2019**

<b>RESOLUTIONS CONCERNÉES PAR LES RECOMMANDATIONS DE L'AFG</b>
--

- **RESOLUTION 20 : Attribution d'actions gratuites**

### **Analyse**

Résolution autorisant l'attribution d'actions gratuites à hauteur de 0,7% du capital.

Les critères de performance susceptibles de conditionner l'attribution d'actions gratuites n'étant mentionnés ni dans la résolution ni dans les documents d'information des actionnaires pour l'assemblée générale, cette résolution n'est pas conforme aux recommandations de l'AFG.

## Référence

### Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2019 : Titre II-C 4-2

*Il est souhaitable que l'octroi d'actions gratuites soit lié à la réalisation de conditions de performance sur une longue durée (au moins 3 ans).*

*Les résolutions destinées à autoriser l'attribution d'actions gratuites à des salariés et/ou mandataires sociaux doivent intégrer des critères de performance explicites sur la base desquels seront attribuées lesdites actions afin que l'actionnaire puisse apprécier leur potentiel dilutif en conséquence.*

*Ces critères pourront être mentionnés dans la résolution ou dans les documents mis à disposition des actionnaires en vue de l'assemblée générale*

## GOUVERNANCE

### Composition du conseil de TECHNICOLOR

Le conseil d'administration de TECHNICOLOR comportera, à l'issue de l'assemblée générale, 70% de membres libres d'intérêts, en conformité avec les recommandations de l'AFG (dans l'hypothèse où les résolutions correspondantes seraient acceptées).

Présenté	Nom	Affiliation	Qualif AFG	Taux de présence	Genre	Age	Nat	Durée	Fin du mandat	Autres mandats		Comités		
										DG	Ad	Audit	Nom	Rem
<input checked="" type="checkbox"/>	Anne Bouverot	Présidente	Libre d'intérêts	n.a	F	53	FR	Nouveau	2022	0	4			
<input checked="" type="checkbox"/>	Melinda J. Mount	Vice-Présidente	Libre d'intérêts	100%	F	60	US	3	2021	0	2	P		M
	Frédéric Rose	DG	Non-libre d'intérêt	100%	M	56	FR	11	2021	1	0			
	Yann Debois	Représentant des salariés	Non-libre d'intérêts	100%	M	40	FR	2	2020	0	1			M
<input checked="" type="checkbox"/>	Marteen Wildschut	Représentant actionnaires	Non-libre d'intérêts	100%	M	46	FR	Nouveau	2020	0	1	M	M	
<input checked="" type="checkbox"/>	Xavier Cauchois		Libre d'intérêts	n.a	M	61	FR	Nouveau	2022	0	2			
<input checked="" type="checkbox"/>	Dominique d'Hinnin		Libre d'intérêts	n.a	M	59	FR	Nouveau	2022	0	4			
<input checked="" type="checkbox"/>	Ana Garcia Fau		Libre d'intérêts	100%	F	50	ES	3	2020	0	4	M	P	
<input checked="" type="checkbox"/>	Christine Laurens		Libre d'intérêts	n.a	F	48	FR	Nouveau	2022	0	1			
<input checked="" type="checkbox"/>	Brian Sullivan		Libre d'intérêts	n.a	M	57	FR	Nouveau	2020	0	1			
	Bpifrance Participations SA . rep par Thierry Sommelet	Représentant actionnaires	Non-libre d'intérêts	100%	M	49	FR	2	2021	0	4			M

✍

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Jérôme ABISSET